

CCPQ

Bd Pachéco - 19 - boîte 0
1010 Bruxelles

Tél. : 02 210 50 65

Fax : 02 210 55.33

Email : ccpq@profor.be

www.enseignement.be

SERVICES AUX PERSONNES

EDUCATION

EDUCATEUR / EDUCATRICE

PROFIL DE QUALIFICATION

Validation par la C.C.P.Q.

Le 26 mars 1998

LE METIER

L'agent/l'agente d'éducation est un professionnel qui « éduque » au sens de mener, de suivre, d'accompagner un bénéficiaire et/ou un groupe de bénéficiaires dans un processus en vue d'une finalité dont les termes sont définis par un projet éducatif (mandat) et ce le plus souvent dans la sphère du quotidien, en collaboration avec des partenaires (équipe et réseau).

Il/elle peut travailler dans des secteurs particulièrement variés et notamment:

- le secteur de l'aide à la jeunesse
 - le secteur de l'aide aux personnes handicapées mentales et/ ou physiques
 - le secteur des centres d'accueil pour adulte en difficulté, les maisons maternelles
 - le secteur de la santé mentale (secteur psychiatrique, services d'aide et d'accueil pour toxicomane,...)
 - le secteur des Maisons de Repos pour Personnes Agées
- L'agent/l'agente d'éducation est un professionnel qui « éduque » au sens de mener, de suivre, d'accompagner un bénéficiaire et/ou un groupe de bénéficiaires dans un processus en vue d'une finalité dont les termes sont définis par un projet éducatif (mandat) et ce le plus souvent dans la sphère du quotidien, en collaboration avec des partenaires (équipe et réseau).

Il/elle peut travailler dans des secteurs particulièrement variés et notamment:

- le secteur de l'aide à la jeunesse
- le secteur de l'aide aux personnes handicapées mentales et/ ou physiques
- le secteur des centres d'accueil pour adulte en difficulté, les maisons maternelles
- le secteur de la santé mentale (secteur psychiatrique, services d'aide et d'accueil pour toxicomane,...)
- le secteur des Maisons de Repos pour Personnes Agées
- le secteur scolaire
- le secteur des services de proximité, contrat de sécurité, éducateurs de rue, de centre d'accueil d'urgence, ...

Les 2 secteurs les plus importants en terme d'emplois sont d'une part le secteur de l'aide à la jeunesse, et d'autre part le secteur de l'aide aux personnes handicapées, adultes ou mineures.

Le métier d'éducateur a beaucoup évolué ces dernières années. Les lieux et modalités d'interventions d'une part et les publics pris en charge d'autre part se sont différenciés très fortement. Ainsi, l'agent/agente d'éducation est aujourd'hui susceptible de s'adresser à des handicapés adultes, à des adultes en difficulté, à des malades (mentaux), à des personnes en recherche d'insertion professionnelle, à des toxicomanes, etc... A côté de l'institution résidentielle qui auparavant était le seul lieu de l'action éducative apparaissent aujourd'hui de nouveaux services qui interviennent dans le milieu de vie des bénéficiaires.

Chaque prise en charge (public déterminé, type d'intervention...) implique des compétences appropriées.

- le secteur scolaire
- le secteur des services de proximité, contrat de sécurité, éducateurs de rue, de centre d'accueil d'urgence, ...

Les 2 secteurs les plus importants en terme d'emplois sont d'une part le secteur de l'aide à la jeunesse, et d'autre part le secteur de l'aide aux personnes handicapées, adultes ou mineures.

Le métier d'éducateur a beaucoup évolué ces dernières années. Les lieux et modalités d'interventions d'une part et les publics pris en charge d'autre part se sont différenciés très fortement. Ainsi, l'agent/agente d'éducation est aujourd'hui susceptible de s'adresser à des handicapés adultes, à des adultes en difficulté, à des malades (mentaux), à des personnes en recherche d'insertion professionnelle, à des toxicomanes, etc.... A côté de l'institution résidentielle qui auparavant était le seul lieu de l'action éducative apparaissent aujourd'hui de nouveaux services qui interviennent dans le milieu de vie des bénéficiaires.

Chaque prise en charge (public déterminé, type d'intervention...) implique des compétences appropriées.

FONCTIONS	ACTIVITÉS	COMPETENCES
<p>1. Effectuer un travail socio-éducatif à l'égard du jeune (enfant, adolescent) en amenant le jeune à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sortir de sa problématique - se structurer, à se maîtriser - (re)tisser des liens socio-affectifs (familiaux), coopérer avec le groupe - respecter des règles de vie en groupe et des normes sociales - découvrir ses ressources personnelles - retrouver l'estime de soi, se créer une identité, s'exprimer, formuler ses demandes - accéder à l'autonomie <p>Effectuer un travail socio-éducatif à l'égard de la personne handicapée jeune ou adulte, en amenant la personne handicapée à:</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'épanouir - apprendre la vie en groupe, à mieux s'intégrer dans la société - développer au maximum ses possibilités d'autonomie ou entretenir les capacités acquises (autonomie <p>de base, autonomie résidentielle, autonomie communautaire) pour accéder aux modes de vie aussi proches que possible de ceux de l'ensemble de la population, pour assumer des rôles sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer ses capacités d'expression, ses talents et 	<p>1.1. accompagner un groupe de jeunes ou d'adultes dans la vie quotidienne et exploiter adéquatement les tâches de la vie quotidienne et les problèmes qu'elle suscite éventuellement pour atteindre des objectifs que l'on s'est fixés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - objectifs globaux d'autonomie - objectifs d'insertion sociale - objectifs de parentalité <p>1.2. gérer un groupe de jeunes pendant leur temps libre (récréation, temps de midi,...) dans le cadre d'une institution scolaire</p> <p>1.3. gérer les heures d'études dans le cadre d'une institution scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - en transmettant les exercices laissés par les 	<ul style="list-style-type: none"> • organiser la vie quotidienne de façon rythmée et régulière pour permettre la restructuration des repères spatio-temporels et, par la suite de la personnalité • avoir réfléchi aux objectifs que l'on veut atteindre avec chaque enfant, chaque adulte et à la manière d'intervenir pour atteindre ces objectifs (voir communiquer avec l'équipe - projet pédagogique) • assurer les tâches de vie quotidienne avec les adultes ou les enfants (cuisine, tartines, vaisselle, lessive, rangement, achats, frais scolaires, boîte à pharmacie, trousse de secours) • donner un sens éducatif aux actes de vie quotidienne • veiller à la cohérence entre vie quotidienne et projet éducatif • actualiser ses connaissances sur la psychologie, le développement des différents types de handicaps • être conscient de l'importance de la participation à des relations sociales harmonieuses fondées sur le respect de la personne pour des jeunes qui n'ont connu que des climats de violence, de non respect de leur personne • connaître les phénomènes de groupes • observer les élèves en collaboration avec la direction, les enseignants, le PMS • prévenir les manifestations agressives • connaître des méthodes de travail • connaître les phénomènes de groupe

<p>valoriser ses talents et ses capacités d'expression</p> <p><u>Effectuer un travail socio-éducatif à l'égard de l'enfant, du jeune, de l'adulte présentant des troubles de la santé mentale; l'amener à:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - se structurer, canaliser son agressivité, verbaliser ses émotions, communiquer normalement et donc s'intégrer dans la vie sociale <ul style="list-style-type: none"> - développer ou préserver les capacités intellectuelles acquises - retrouver ou développer des repères spatio- temporels (par la répétition régulière d'activités fixes, par des précisions horaires...) - respecter les règles de vie en groupe, acquérir ou retrouver des comportements sociaux - accepter un certain taux de frustration lié au respect des règles de vie sociale, au respect des limites relatives à la sécurité - maîtriser leur agressivité physique, verbale; diminuer les conduites inadaptées - s'exprimer, formuler ses demandes 	<p>professeurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - en aidant les élèves dans leurs recherches, leur travail scolaire - en organisant des discussions de groupe - en organisant des jeux éducatifs - en organisant des activités sportives et culturelles - etc., <p>1.4. prévenir les comportements qui sont incompatibles avec la vie en société (attitudes violentes) ou incompatibles avec le projet pédagogique de l'école (racisme...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - en dialoguant avec l'élève - en éduquant à la citoyenneté - en participant aux campagnes de propreté, de respect du matériel - en participant aux informations sur le sida - etc.,... <p>1.5. prévenir le décrochage scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - en vérifiant les absences et les raisons de ces absences - en prenant contact avec les parents - en dialoguant avec l'élève - en orientant vers le PMS, le SAJ, les centres de guidance... 	<ul style="list-style-type: none"> • connaître des jeux éducatifs, des activités culturelles et sportives adaptées à des jeunes de l'enseignement secondaire • connaître des thèmes de discussion qui peuvent intéresser des jeunes de l'enseignement secondaire <ul style="list-style-type: none"> • pratiquer l'écoute active • expliquer les objectifs du projet pédagogique de l'école • établir des contrats • expliquer les règles et les interdits, leur donner un sens, justifier les limites <ul style="list-style-type: none"> • pratiquer l'écoute active, le dialogue • expliquer les objectifs du projet pédagogique de l'école • établir des contrats • connaître les institutions qui peuvent aider le jeune
<ul style="list-style-type: none"> - verbaliser ses émotions - développer ou réapprendre des activités liées à l'autonomie, à l'insertion sociale - abandonner des conduites inadaptées et les remplacer par des comportements nouveaux et adaptés <p><u>Effectuer un travail socio-éducatif à l'égard des adultes en difficulté en les amenant à :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir des relations sociales 	<p>1.6. organiser des activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sportives, psychomotrices - artistiques, socioculturelles, récréatives à l'intention d'un groupe de jeunes ou d'un jeune en particulier 	<ul style="list-style-type: none"> • connaître, être sensibilisé à plusieurs activités, s'informer au sujet d'activités possibles • déterminer leurs intérêts respectifs (ex. activités où le rythme et le schéma corporel sont particulièrement travaillés) et l'âge auquel elles correspondent • connaître le développement de l'enfant, de l'adolescent; les différents besoins, désirs et attentes aux différents âges • sélectionner une ou plusieurs activités en fonction de l'âge des jeunes à qui il s'adresse, en fonction de leurs besoins (ex. carences sur le plan du schéma

<p>adaptées</p> <ul style="list-style-type: none"> - retrouver l'autonomie nécessaire pour leur réinsertion sociale (via éventuellement un appartement supervisé cfr. maison maternelle, ASBL...) <p><u>Effectuer un travail socio-éducatif à l'égard de la personne vieillissante en l'amenant à:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - garder des relations sociales adaptées - conserver les capacités acquises <p><u>effectuer un travail socio-éducatif à l'égard d'un jeune en milieu scolaire en l'aidant à:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - se socialiser - poursuivre les études qu'il a entamées <ul style="list-style-type: none"> - accéder aux valeurs du projet pédagogique de l'institution où il se trouve (respect d'autrui, citoyenneté) 	<p>1.7. organiser des activités à l'extérieur ou dans l'établissement, à visée pédagogique, à visée relaxante, à visée occupationnelle et professionnelle à l'intention des jeunes, des personnes handicapées, des personnes présentant des troubles de la santé mentale, ou encore à l'intention des personnes vieillissantes; développer chez ces personnes des capacités qui n'ont parfois jamais été exploitées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - activités sportives (natation, promenade, vélo,...) ; à haut niveau d'excitation (sports d'aventure) pour les enfants caractériels notamment - activités dites thérapeutiques, ex.: hypothérapie, psychomotricité, pédagogie conductive - activités d'intégration sociale (aller au restaurant, au cinéma, prendre le bus, téléphoner - activités culturelles (bibliothèques...) et créatives (théâtre - avec éventuellement représentation qui valorise les participants, peinture, photo, percussion africaine, chants...) - activités d'éveil (musique) et d'occupation (jeu) pour handicapés mentaux profonds - activité visant le bien-être de la personne (relaxation) - activité de snoezelen - activité de production (peinture sur soie, bois, cuisine, couture ...) avec vente de la production - activité d'expression (expression libre, 	<p>corporel) et de l'objectif poursuivi</p> <ul style="list-style-type: none"> • sélectionner les activités selon les désirs et attentes • préparer l'activité (matériel nécessaire ...) • animer ces activités <ul style="list-style-type: none"> • connaître, être sensibilisé aux différentes activités réalisables • déterminer les intérêts respectifs de ces activités par rapport aux objectifs poursuivis • mettre en place les activités citées • assurer la sécurité des handicapés • être conscient de la différence de la sensibilité au danger • se former à ces techniques, à ces activités • pouvoir les enseigner, les mettre en place
--	---	---

	<p>expression corporelle)</p> <ul style="list-style-type: none"> - activités liées aux fêtes (Saint-Nicolas, Noël,...) - activités intergénérationnelles 	
	1.8. préciser l'horaire des activités, le moment de telle ou telle intervention	<ul style="list-style-type: none"> • informer à propos de l'horaire en fonction des modalités de communication de la personne (photo,...)
	1.9. organiser des séjours de vacances pour des personnes handicapées dans des lieux de loisirs non adaptés	<ul style="list-style-type: none"> • organiser son travail en tenant compte d'un environnement inadapté
	1.10. amener les jeunes (enfants, adolescents) à participer aux activités	<ul style="list-style-type: none"> • encadrer (prendre en charge) un groupe de jeunes • motiver les enfants, les adolescents
	1.11. amener les personnes âgées à participer aux activités	<ul style="list-style-type: none"> • encadrer, prendre en charge un groupe de personnes âgées • connaître les problèmes des personnes âgées, leur psychologie • motiver les personnes âgées
	1.12. amener les personnes handicapées à participer aux activités proposées	<ul style="list-style-type: none"> • motiver les personnes handicapées • être persuadé de l'importance de la participation aux activités proposées, l'inactivité suscitant des réactions agressives
	1.13. amener des personnes présentant des troubles du comportement à participer aux activités organisées	<ul style="list-style-type: none"> • motiver les personnes présentant des troubles du comportement • savoir que l'inactivité suscite l'angoisse, elle-même génératrice de conduites agressives à l'égard de soi-même ou à l'égard des autres • veiller toutefois à ne pas devenir "activiste" et donc donner un sens à chaque activité
	1.14. exploiter adéquatement les relations entre jeunes du groupe(enfants, adolescents) , entre jeunes et lui ..., les conflits, les non - dits	<ul style="list-style-type: none"> • amener les jeunes à réfléchir à ce qui se passe : mécanismes répétitifs • pouvoir supporter d'être sans cesse "percuté" et

1.15. faire respecter les règles, les limites tout en conciliant le respect de ces règles et l'individualisation de l'intervention et ce, en utilisant le dialogue

1.16. sanctionner de manière pertinente tout en maintenant le dialogue

1.17. faire respecter le cadre de vie

1.18. gérer un groupe d'enfants, d'adolescents et d'adultes handicapés ou de personnes présentant des troubles mentaux; gérer les conflits éventuels, les manifestations agressives parfois très violentes; prendre des sanctions, les amener à participer à la vie

amené à se défendre

- gérer les relations entre jeunes, les conflits
- prendre du recul par rapport à ses problèmes personnels
- expliquer les règles et les interdits, leur donner un sens, justifier les limites
- établir un contrat avec le jeune
- respecter lui-même les règles et interdits
- adhérer au projet éducatif de l'institution tout en conservant une attitude critique
- être cohérent : accorder son comportement à son discours et au projet de l'institution y compris dans les situations de travail quotidien
- être ferme, clair et affirmé
- adopter une attitude constante : appliquer jusqu'au bout les décisions qui ont été prises en réunion (ex. relatives à l'argent de poche ...)
- justifier une décision qui n'irait pas dans le sens du respect des règles parce qu'elle serait prise dans le cadre de l'individualisation de l'intervention
- pouvoir négocier
- réfléchir à la sanction qui sera infligée; mesurer sa valeur éducative
- savoir sanctionner en expliquant le sens de la sanction
- maintenir le lien dans la sanction et s'assurer qu'il est bien perçu par le jeune
- pouvoir appliquer une sanction décidée par ailleurs
- respecter soi-même le cadre de vie
- convaincre de l'utilité d'un matériel entretenu
- connaître les phénomènes de groupe (manifestations émotionnelles amplifiées p.ex.: tristesse, joie ; impact des leaders qui déstabilisent le groupe...)
- prévenir les manifestations agressives
- animer des groupes constitués parfois de personnes

communautaire, à respecter les règles de la vie collective (frapper avant d'entrer dans la chambre d'un autre pensionnaire...)

1.19. gérer les conduites automutilatoires :

- réactives (réactions élémentaires)
- récurrentes (personnes qui se frottent jusqu'à s'arracher la peau de l'avant bras)

1.20. accompagner les personnes atteintes de troubles mentaux, de toxicomanie et réagir de manière adéquate:

- au point de vue de leur agressivité(vers eux-mêmes, vers autrui)
- au point de vue consommation de produit

1.21. participer à la décision de regrouper les jeunes ou les adultes par unités de vie (foyer) permettant les interactions les plus riches possibles :

ex. :

- groupe à langage verbal
- groupe sans langage verbal

1.22. gérer un groupe de personnes en difficulté, susceptibles d'entrer facilement en conflit les unes avec les autres; amener à respecter des limites établies par le centre d'accueil

ayant des troubles différents et nécessitant des approches différentes

- connaître des comportements de réponse
- sélectionner en fonction de la situation de la personne
- appliquer les comportements de réponse sélectionnés

- avoir une méthodologie de l'observation
- identifier les indices d'un trouble comportemental
- connaître les symptômes et les risques liés à la consommation de certaines combinaisons de produits

- observer les relations entre les individus
- identifier leurs aptitudes

- connaître les causes habituelles de conflit (stress, abus de boissons alcoolisées, drogues...)
- utiliser des procédures pour régler ces conflits ou les prévenir (sentir monter la tension et en discuter avec un des protagonistes)
- utiliser les techniques de communication
- supporter une situation d'agressivité latente
- tenir compte des règles établies par l'institution, dont l'importance peut varier selon le type d'accueil (ex: accueil à bas niveau d'exigence: donner un prénom, accepter de ne pas consommer et respecter l'intégrité des autres; accueil à niveau d'exigence plus important: visites autorisées à la maison, pas dans les chambres, économiser pour s'installer...)

<p>1.23. gérer un groupe de personnes âgées, régler les conflits qui apparaissent</p>	<ul style="list-style-type: none"> • connaître la psychologie des personnes vieillissantes
<p>1.24. assurer le suivi de la scolarité :</p> <ul style="list-style-type: none"> – soutenir au niveau des devoirs, des leçons; aider à trouver une méthode de travail; réexpliquer une leçon – convaincre le jeune de l'utilité de la scolarité – voir comment l'enfant ou l'adolescent se situe par rapport à la situation d'apprentissage – préparer à la scolarité en amenant l'enfant à l'école pour de courtes périodes 	<ul style="list-style-type: none"> • encourager • connaître des méthodes de travail • utiliser les techniques de communication • observer • observer l'enfant à l'occasion de chacune des périodes de scolarisation (réactions avant, pendant...)
<p>1.25. assumer les contacts avec les enseignants</p> <ul style="list-style-type: none"> – négocier la réinsertion dans l'école – vérifier l'intégration de l'enfant dans le milieu scolaire – interroger pour savoir si le jeune est placé dans une orientation d'étude qui lui convient – participer aux réunions de parents – signer le journal de classe – soutenir les enseignants en établissant avec eux des contacts réguliers pour s'informer des aspects positifs et négatifs du jeune caractériel, et en discutant avec ce dernier de ses comportements à l'école – établir la continuité entre le travail réalisé en classe et le travail réalisé en milieu d'hébergement – informer si nécessaire les enseignants de la problématique particulière d'un jeune en difficulté 	<ul style="list-style-type: none"> • connaître les lois régissant l'exclusion scolaire • négocier • discuter avec les enseignants, le PMS • utiliser les techniques de communication • discuter avec le jeune, le situer dans une perspective d'avenir
<p>1.26. établir une communication privilégiée avec le jeune (enfant, adolescent)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • connaître la psychologie de l'enfant, de l'adolescent • adopter une attitude de confiance, d'intérêt positif à

1.27. aider les jeunes à une meilleure connaissance d'eux-mêmes (atouts, faiblesses) :

- déterminer les aptitudes de chacun (notamment à travers des activités organisées, les activités quotidiennes ou à partir des entretiens) et travailler ces notions
- déterminer les difficultés de chacun (intolérance à la frustration, manque de contrôle de soi ...) et réagir adéquatement

l'égard de l'enfant

- écouter activement
- connaître les processus d'identification
- identifier ces processus
- connaître les mécanismes de projection
- identifier ces mécanismes de projection
- éviter de se faire piéger par ces mécanismes
- prendre du recul par rapport à l'attachement, poser des limites à l'attachement engagé à l'égard du jeune
- utiliser les techniques de communication
- connaître la problématique des adolescents appartenant à des familles issues de l'immigration (maghrébine, turque, ...)
- repérer dans les comportements du ou des bénéficiaire(s) les aspects positifs susceptibles de révéler leurs aptitudes
- proposer une activité où le jeune est performant
- observer, écouter
- travailler les limites avec le jeune
- mettre en évidence ses atouts et ses faiblesses
- observer le jeune, écouter activement
- s'informer de l'évolution des formes de la délinquance (drogue, abus sexuel)
- analyser, décoder la signification, les raisons des comportements régulièrement présentés par les jeunes (agressivité pour montrer que l'on existe...)
- s'intéresser à plusieurs systèmes éducatifs susceptibles de proposer des attitudes éducatives appropriées aux caractéristiques du jeune
- choisir une ou des attitude(s) éducative(s) adaptée(s), à l'enfant et à l'institution (comment réagir face à un jeune abusé, drogué, maltraité...)
- élaborer des réponses nouvelles, en liaison avec l'équipe ; redéfinir éventuellement l'objectif poursuivi
- être conscient qu'un même comportement peut avoir des causes différentes et donc nécessite des réactions différentes

1.28. établir une communication privilégiée avec la personne handicapée (l'enfant, l'adulte), avec la personne présentant des troubles mentaux y compris avec celle qui ne maîtrise pas le langage verbal, avec l'adulte en difficulté; avec l'adulte vieillissant, avec la personne en état de dépendance

- utiliser les techniques de communication (analyse transactionnelle, ...)
- analyser dans la relation établie avec un jeune caractériel ce qui relève de ses propres problèmes originels (adolescent abandonnique) et ne pas se faire enfermer par les réactions du jeune; prendre du recul
- se former au langage non verbal (mimiques, position du corps, ...)
- connaître les problèmes spécifiques des personnes handicapées, des personnes présentant des troubles mentaux, des personnes en difficulté, des personnes âgées, des personnes sous dépendance
- tenir compte de ces problèmes dans la stratégie choisie pour établir la communication
- s'adapter au langage de la personne présentant des troubles mentaux

1.29. expliquer aux enfants, aux jeunes, aux bénéficiaires tout ce qui les concerne et répondre à leurs questions

- utiliser des techniques de communication (PNL, recadrage, ...) qui peuvent aider à communiquer des événements pénibles (père qui a tué la mère ...)
- choisir une méthodologie relationnelle adaptée
- éviter de porter des jugements
- connaître le fonctionnement des institutions (justice, aide à la jeunesse)
- s'informer sur le fonctionnement des institutions
- connaître les éléments du dossier du jeune, s'intéresser à son passé

1.30. aider le jeune à admettre la réalité, à percevoir clairement ses parents et ainsi contribuer à renouer le dialogue, à retisser le lien avec la famille

- identifier les aspects positifs des parents dans leurs relations avec leur enfant, rester neutre (pas de parti pris)
- utiliser des techniques de communication

1.31. susciter des comportements qui vont dans le sens de la mise en autonomie

- déterminer les comportements à acquérir en matière d'autonomie en fonction des capacités du jeune
- déterminer des comportements d'aide en fonction des besoins mis en évidence et appliquer ces

1.32. préparer la mise en autonomie ou un placement familial d'une personne handicapée ou présentant des troubles mentaux:

- travailler l'autonomie des actes de la vie quotidienne dans les unités de réinsertion
- les amener à gérer leur traitement médical (respect scrupuleux du dosage prescrit)
- organiser des séjours en habitations protégées pour des périodes de plus en plus longues

1.33. aider la personne en difficulté (SDF, prostituée,...) à trouver une solution à ses problèmes: solution immédiate, solution à moyen terme

1.34. amener la personne en difficulté à quitter progressivement l'hébergement et à affronter les risques liés à la réalité extérieure

1.35. préparer le retour en autonomie d'une personne en difficulté vivant dans un centre d'accueil

- accompagner dans les démarches

comportements

- connaître les différents types d'attitudes possibles (démarche autoritaire (il faut, tu dois), attitude attentiste (c'est ton problème); et les interventions intermédiaires
- veiller à la cohérence entre ses propres options et les choix institutionnels
- faire attention, selon le projet pédagogique, à ne pas décider à la place de celui que l'on doit aider à décider
- faire connaître ses droits au jeune et comment les faire appliquer

- sélectionner les stratégies d'apprentissage adaptées

- observer les réactions de la personne
- réajuster les stratégies d'apprentissage à l'autonomie

- être à l'écoute, se rapprocher du milieu de vie de ces personnes en difficulté
- analyser leur problème
- connaître les services spécialisés
- s'informer des modifications de la législation (minimex de rue,...)

- doser les risques en fonction de l'évolution de la personne

- connaître les institutions

administratives (droit au CPAS)

- aider la personne à s'installer en appartement
- aider à gérer la vie quotidienne, à régler des dettes
- aider à l'éducation parentale

- aider à recréer des liens sociaux grâce aux discussions que l'éducateur établit avec la personne
- aider à gérer sa vie affective, sexuelle (planning familial)
- aider à se réintégrer dans des activités de loisir
- accompagner la personne pour qu'elle reprenne du pouvoir sur sa propre vie, qu'elle se sente responsable

- 1.36. aider la personne en difficulté à la réinsertion, à casser le processus d'exclusion, en l'amenant:
- à une meilleure estime de soi par une prise de conscience de ses capacités
 - à un projet d'insertion professionnelle, impliquant un minimum d'effort et de respect des contraintes (arriver à l'heure...)

- cfr. Mise en autonomie d'un jeune

amener à:

- assumer l'hygiène de l'enfant (alimentaire, corporelle, médicale)
 - communiquer de manière satisfaisante avec son enfant
 - laisser à l'enfant une marge de liberté suffisante pour qu'il puisse se développer
 - neutraliser les dangers pour l'enfant, veiller à la sécurité de l'enfant (physique et psychologique)
 - chercher une crèche pour l'enfant
 - chercher une école pour l'enfant
 - organiser des loisirs pour l'enfant
- écouter activement
 - amener à négocier avec le conjoint un autre type de rapport, de relation
 - connaître la manière selon laquelle on peut évoluer dans la perte d'estime de soi
 - valoriser la personne
 - encourager à agir
 - mettre en évidence les atouts et les faiblesses
 - convaincre la personne en difficulté
 - encourager à agir

1.37. participer à un programme d'éducation individualisé effectué en équipe à l'intention de la personne handicapée c'est-à-dire :

- amener la personne handicapée ou son tuteur à participer aux décisions et au travail la concernant
- déterminer les forces, les besoins de la personne handicapée, en équipe pluridisciplinaire, avec le bénéficiaire et ses parents

- déterminer les objectifs à atteindre dans le cadre de l'autonomie (voir activités d'autonomie) ou du développement (voir activités de développement)

* activités liées à l'autonomie:

- autonomie de base

- * manger
- * se laver seul
- * s'habiller seul
- * se mouvoir
- * hygiène (miction, défécation, menstruation)

- autonomie résidentielle

- * préparer les repas, faire la vaisselle
- * assurer la propreté de la maison, la lessive, les courses
- * gérer un budget (argent du ménage, argent de poche,...)

- autonomie communautaire

* pouvoir faire usage de

- Poser des questions pertinentes pour amener la personne handicapée à formuler ses besoins, ses priorités parmi les besoins répertoriés
- observer
- évaluer les forces et les besoins du bénéficiaire en interrogeant les parents et les différents intervenants
- connaître la situation de chaque enfant, jeune, adulte, vieillard: anorexique, obèse, autiste, psychotique, névrotique, toxicomane, suicidaire, alcoolique, caractériel, dépendant...
- déterminer les objectifs en fonction du bilan des forces et des besoins établi à l'étape précédente
- connaître les problèmes spécifiques liés aux différents types de handicaps, aux différents troubles
- sélectionner des objectifs réalistes, compte tenu de ces problèmes
- sélectionner parmi les objectifs réalistes des objectifs prioritaires (permettant une meilleure relation avec les parents, permettant de satisfaire le bénéficiaire, permettant une future intégration sociale, ...)

ce que la collectivité met à la disposition de tout le monde (loisirs, piscine, poste, mutuelle, transport en commun, téléphone...)

* activités liées au développement:

- lecture,
- l'écriture,
- le calcul

- déterminer les stratégies à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs

- établir un contrat de collaboration sur cette base

- mettre en œuvre les stratégies sélectionnées, évaluer le travail effectué, et réajuster éventuellement objectif et stratégie

1.38. Amener toute personne en état d'assuétude, qui a le projet d'éviter la consommation, à expérimenter de nouveaux comportements, de nouveaux modes d'interactions avec autrui

- connaître les lois de l'apprentissage et les travaux scientifiques récents réalisés à cet égard en éducation spécialisée
- répertorier des stratégies éducatives
- sélectionner des stratégies adaptées à l'âge de la personne handicapée et à son style de handicap (enfiler des perles permet d'apprendre à saisir des objets à l'aide de la pince digitale et convient à des enfants mais pas à des adultes)
- sélectionner un renforçateur adapté
- permettre aux personnes handicapées d'être confrontées à un certain risque auquel on estime qu'elles peuvent normalement faire face

• négocier - argumenter

• vérifier si l'élève réussit totalement, partiellement ou pas du tout la tâche enseignée

- étudier le dossier et repérer les scénarios et situations qui amenaient à la consommation
- établir un contrat avec la personne pour préciser les situations, les comportements qui doivent être abandonnés ou, au contraire, être mis en place

	<p>1.39. s'adapter aux nouveaux types de prothèses (ex. ordinateur adapté aux enfants privés de communication verbale), à certains outils de communication et aux méthodologies adaptées à ces nouvelles technologies (ex. méthode BLISS, classes TEACH)</p>	<p>(oser dire non, oser donner son avis, prendre le bus seul, ne pas vouloir tout, tout de suite,...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • connaître les stratégies qui permettent de susciter et d'installer ces nouveaux comportements et à amener à annuler les comportements dangereux <p>⇒ utiliser le groupe comme moyen et outil de traitement</p> <p>⇒ encourager et pousser à la réalisation (tu es capable de)</p> <p>⇒ valoriser, mettre en évidence les apprentissages positifs qui ont été mis en place</p> <ul style="list-style-type: none"> • connaître les nouvelles prothèses, outils et méthodologies adaptées • les appliquer
<p>2. sécuriser le jeune, la personne handicapée, la personne en difficulté, la personne présentant des troubles mentaux, le jeune en milieu scolaire</p>	<p>2.1. accueillir l'enfant, le jeune; lui faire visiter l'institution, lui en expliquer le fonctionnement (les tâches, le règlement); le présenter à son groupe de pairs</p> <p>2.2. dédramatiser la situation</p> <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <p>2.3. nouer des contacts chaleureux avec la personne</p> <p>2.4. créer par son attitude une ambiance sécurisante à des moments cruciaux (moments anxieux, moments de crise), au moment de l'éveil, du coucher, ou encore pendant la nuit (cauchemars) et au cours d'éventuelles crises</p>	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser des termes compréhensibles par le jeune <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <ul style="list-style-type: none"> • utiliser les techniques de communication • analyser l'impact de ses comportements et de ses attitudes ("être stable") sur les jeunes • connaître les comportements apaisants • être capable d'empathie, de décentration • mettre en œuvre ces comportements • contrôler les impulsions inopportunes • calmer l'enfant qui fait des cauchemars • le rassurer • comprendre l'enjeu et le sens du toucher (p.e. prendre un enfant désemparé dans ses bras)

	<p>2.5. aider la personne à vivre le décès de ses parents, ou de l'un des membres du groupe</p> <p>2.6. gérer les états de crises psychologiques (angoisse, agressivité...), gérer les passages à l'acte (fugue, broyage, attouchements sexuels, tentatives de suicide,...)</p> <p>2.7. participer à l'organisation d'un milieu adapté</p> <p>2.8. rassurer la maman et les enfants qui ont été confrontés à des comportements violents (témoins ou victimes)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser les techniques de communication • identifier les signes annonçant les crises, les passages à l'acte • connaître les stratégies à adopter pour éviter les crises • prévenir toute agression (sur soi, sur les autres) et toute dégradation matérielle au moment des crises • avoir une méthodologie du dialogue • décider, si nécessaire, de l'isolement • immobiliser un patient • connaître les modes d'intervention générateurs de changements • réfléchir collectivement à ce qu'implique l'adaptation • convaincre les personnes qu'elles doivent assumer la règle • organiser des activités à l'intention des enfants et leur permettre de reprendre une place d'enfant • organiser un environnement confortable et convivial
	<p>2.9. prendre en charge l'enfant pour soulager la mère</p> <p>2.10. accompagner la femme enceinte à bien vivre sa grossesse</p> <p>2.11. alerter les services adéquats pour protéger l'enfant, si les parents le mettent en danger (maltraitance...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • cfr. Comportements parentaux • veiller à ne pas déresponsabiliser la mère, s'il faut apporter un soutien • conseiller des séances de gym prénatale,... • identifier les situations de maltraitance, de danger... • connaître les services adéquats

<p>3. réinsérer un jeune dans sa famille (jeune relevant de l'aide à la jeunesse, jeune caractériel...)</p>	<p>3.1. participer au sein d'une équipe à la détermination des conditions minimales exigées de la famille pour permettre une réinsertion complète ou partielle et des modalités de cette réinsertion:</p> <ul style="list-style-type: none"> - évaluer la situation des parents - évaluer les efforts qu'ils peuvent réaliser - évaluer l'effet de chaque réinsertion partielle sur l'enfant (à son retour dans l'institution après un week-end chez les parents) - situer le rôle et la place du jeune dans cette réinsertion progressive 	<ul style="list-style-type: none"> • négocier pour rapprocher les points de vue et déterminer les objectifs minimaux acceptés par tous (enfants, parents, + autorités de placement) • observer les parents, les écouter activement et analyser pour agir ensuite • discuter avec les parents, établir une relation de confiance, poser des questions pertinentes • se mettre à leur niveau, tenir compte de leurs normes • observer l'enfant, l'écouter activement • analyser la situation globale • pouvoir mettre en rapport les objectifs et les observations • capacité de contrôler le cadre tout en gardant une égalité dans la relation • conserver, dans un conflit, une position émotionnelle neutre afin de jouer le rôle de catalyseur d'un accord • collaborer avec les autres intervenants • être en toutes circonstances l'éducateur référent
	<p>3.2. aider le jeune à vivre sa réinsertion dans le milieu familial</p> <p>3.3. préparer les parents, les aider à atteindre les objectifs minimaux pour la réinsertion de leur(s) enfant(s)</p> <p>3.4. effectuer le suivi des jeunes dans leur famille, pendant les phases progressives de réinsertion, après leur réintégration complète et donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vérifier systématiquement si les critères établis sont respectés et / ou s'ils doivent être remis en question 	<ul style="list-style-type: none"> • savoir détecter les problèmes selon leur niveau (administratif, scolaire, relationnel, ...) et pouvoir amener les gens à les résoudre (réflexion tant causale que systémique) • cfr partenariat avec les parents (apprentissage des comportements parentaux) • avoir une vision globale et systémique pour agir localement • connaître les critères, leur importance, leur pertinence • être capable de remettre en question les choses et soi-même comme intervenant

	<ul style="list-style-type: none"> - vérifier si l'enfant est en ordre au niveau: <ul style="list-style-type: none"> ◆ administratif (mutuelle ...) ◆ scolaire (contact avec l'instituteur...) ◆ médical, hygiénique, alimentaire ◆ réseau social de l'enfant (l'enfant est-il rejeté ou non? , a-t-il des loisirs? ...) ◆ familial (interactions, difficultés ...) - évaluer la réinsertion dans ses aspects globaux et individuels; pouvoir en déduire une prévision fiable quant à l'évolution de la réinsertion <p>3.5. rédiger un rapport</p>	<ul style="list-style-type: none"> • pouvoir redéfinir les objectifs, les réajuster • connaître les aspects scolaires, administratifs... de la situation et de démarches à faire pour vérifier ses aspects • capacité d'aider à résoudre les problèmes rencontrés <ul style="list-style-type: none"> • avoir une vision globale et systémique • rédiger correctement • déceler les évolutions
<p>4. gérer une mise en autonomie d'un jeune relevant du secteur de l'aide à la jeunesse</p>	<p>4.1. préparer le jeune à vivre sa mise en autonomie</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'appuyer sur les ressources et les compétences du jeune - aider le jeune à faire appel à son propre réseau de relations <p>4.2. aider le jeune à s'installer en appartement:</p> <ul style="list-style-type: none"> - rechercher avec lui un appartement - l'aider à s'installer correctement dans son logement <p>4.3. aider le jeune à gérer la vie quotidienne</p> <ul style="list-style-type: none"> - gérer son budget <ul style="list-style-type: none"> - gérer les problèmes de santé 	<ul style="list-style-type: none"> • expliquer en quoi elle consiste, comment elle se déroule, quelles sont les difficultés; diminuer l'angoisse du jeune • connaître les références d'organismes qui peuvent être données aux jeunes • préparer le jeune à prendre contact avec les organismes (p.e. Forem) <ul style="list-style-type: none"> • amener le jeune à s'adresser efficacement à son propriétaire, aux voisins, aux organismes officiels • discuter de la situation, du coût par rapport aux rentrées d'argent, de l'état de l'immeuble, des obligations du bail, du coût de l'assurance... • réfléchir aux problèmes des meubles, du matériel, du coût par rapport au budget; choisir des matériaux en fonction du budget <ul style="list-style-type: none"> • apprendre au jeune à faire des courses en fonction de ses besoins et de ses revenus, à garder suffisamment d'argent pour payer les assurances, l'abonnement, les vêtements • amener le jeune à respecter sa santé par une

– gérer les problèmes administratifs

– gérer la vie scolaire

– gérer ses problèmes familiaux

– gérer sa sexualité

– vivre une parentalité

– gérer le nettoyage de l'appartement, de la vaisselle, de la lessive

– gérer la préparation des repas, veiller à l'équilibre diététique

4.4. veiller à ne pas devenir un pôle affectif trop

hygiène de vie adéquate et par un suivi médical approprié

- apprendre au jeune à se mettre en ordre au niveau carte d'identité, au niveau des allocations familiales, assurances, banque, inscription à la commune, bail, contrat d'apprentissage
- aider le jeune à s'inscrire dans une école de devoirs, dans une bibliothèque
- aider le jeune à trouver une orientation d'étude qui lui convient
- aider le jeune à garder au moins un contact avec la famille et l'amener à visiter régulièrement cette personne; rencontrer les personnes soi-même et aider à résoudre les difficultés
- ou encore aider à prendre des distances par rapport à la famille
- parler clairement de contraception, d'avortement, de SIDA
- l'écouter ...
- l'informer des difficultés d'une grossesse quand on est trop jeune
- l'orienter vers un planning familial
- apprendre les comportements parentaux : comment s'occuper d'un bébé
- choisir les produits (coût et quantité), connaître les modalités de nettoyage; (fréquence; comment faire : lui montrer)
- établir des menus équilibrés; savoir comment cuire les aliments, avec quel matériel
- pouvoir garder une attitude professionnelle, garder

	<p>important, afin d'éviter au jeune une nouvelle rupture sur le plan affectif à la fin du suivi</p> <p>4.5. assumer les contacts avec l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - recevoir des doubles de cartes d'absences (original pour le jeune) - participer aux réunions de parents avec le jeune - faire signer le journal de classe par le jeune <p>4.6. préparer la fin du suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - informer de l'existence d'un réseau d'institutions (C.P.A.S., A.M.O.) 	<p>des distances</p> <ul style="list-style-type: none"> • encourager à l'autonomie progressive dans la gestion de sa formation; évaluer avec lui ses difficultés dans cette gestion; l'aider à y remédier • connaître les différentes institutions, prendre les contacts utiles • amener le jeune à les utiliser
<p>5. mettre en autonomie complète; installer en appartement supervisé, en habitation protégée ou en maison communautaire; maintenir dans la famille (service d'accompagnement) une personne handicapée, une personne présentant des troubles mentaux, une personne en grande difficulté, une personne sous dépendance</p>	<p>5.1. aider la personne handicapée à formuler un souhait quant au travail qui sera accompli avec elle et établir un contrat de collaboration sur cette base</p> <p>5.2. déterminer les stratégies à mettre en place pour répondre à la demande, en aidant la personne concernée à acquérir des compétences spécifiques (qui auraient pu être maîtrisées plus tôt et qui n'ont pas été enseignées, éventuellement à cause de la surprotection des parents (p. ex. : se raser, manger proprement, prendre le bus ...) en l'aidant à conserver son autonomie</p> <p>5.3. organiser le réseau d'intervenant autour de la personne handicapée en veillant à ce qu'elle reste centrale</p> <p>5.4. accompagner la personne handicapée dans la gestion de ses contacts sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'aider à ne pas s'imaginer qu'elle est l'objet de propos disqualifiants 	<ul style="list-style-type: none"> • poser des questions pertinentes pour clarifier le projet, la demande qui peut être ponctuelle (organisation de loisirs, résolution de problèmes administratifs) ou globale (gérer eux mêmes leur vie) • voir rubrique 1.37 • connaître les différents services et les types d'interventions qu'ils assurent • savoir travailler en réseau • utiliser les techniques de communication

	<p>– l'aider à vivre les petits conflits de voisinage ...</p> <p>5.5. repérer des situations de maltraitance</p> <p>5.6. accompagner les personnes handicapées, les personnes présentant des troubles mentaux, les personnes en grande difficulté, les personnes sous dépendance dans la gestion de la vie quotidienne jusque dans des domaines éthiques tels la sexualité ou la vie en couple</p> <p>5.7. aider les couples de handicapés qui ont décidé d'avoir un enfant en organisant un réseau d'intervenants autour d'eux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • connaître les différentes formes de maltraitance et leurs symptômes • oser parler du problème de la sexualité • expliquer et répondre aux questions sur ce sujet • apprendre des techniques de médiation et de gestion des conflits • aider à gérer un budget • avoir des notions de gestion et de comptabilité • animer les réunion au cours desquelles sont discutés: <ul style="list-style-type: none"> ⇒ les problèmes d'organisation (tâches, menus, ...) ⇒ les vécus personnels, relationnels • discuter des moyens contraceptifs • voir rubrique 5.3
6. préparer la réorientation vers une structure plus adaptée à l'évolution de la personne	<p>6.1. prendre contact avec les intervenants de l'institution qui va accueillir la personne</p> <p>6.2. organiser des séjours dans cette institution pour des périodes de plus en plus longues</p>	<ul style="list-style-type: none"> • développer le travail en réseau et le travail pluridisciplinaire • observer les réactions de la personne • sécuriser
7. assurer les fonction de soins, d'éducation à la santé, d'accompagnement dans la vie quotidienne	<p>7.1. repérer les signes de maladie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • connaître les symptômes des maladies infantiles courantes (température, éruption cutanées, toux, fatigue, instabilité physique) • prendre la température • observer pour identifier les symptômes

7.2. prévenir la contagion

7.3. appeler le médecin, organiser les rendez-vous, accompagner chez le médecin, le dentiste...

7.4. administrer les médicaments dans le respect des prescriptions médicales

7.5. assurer les premiers soins d'urgence

7.6. faire prendre le bain, la douche

7.7. habiller, déshabiller ou superviser

7.8. mettre au lit, surveiller la nuit

7.9. dépister d'éventuelles traces de maltraitance lors des retours de week-end, en référer à un responsable et, à défaut, à l'autorité de référence

7.10. accompagner l'enfant aux clubs sportifs, à l'école...

7.11. organiser une aide matérielle ponctuelle (nourriture, hébergement, médicament...) pour répondre à une situation urgente

- connaître les précautions à prendre, les appliquer

- respecter les doses prescrites
- déchiffrer les notices d'accompagnement
- tenir compte des dates de péremption
- transmettre des informations au médecin
- vérifier si les médicaments sont effectivement pris
- connaître et respecter la liste des actes médicaux et infirmiers qui ne sont pas de sa compétence

- connaître les gestes de secourisme
- pouvoir les mettre en oeuvre

- être vigilant

- identifier des traces de maltraitance, sans que l'enfant s'en aperçoive (sauf si l'enfant se plaint)

<p>8. assurer les tâches de nursing et de délégation médicale</p>	<p>8.1. éveiller, lever l'enfant (l'adulte); mettre au lit</p> <p>8.2. changer les langes</p> <p>8.3. faire la toilette, donner le bain ou aider à prendre le bain</p> <p>8.4. prévenir les escarres, soigner les cheveux, les dents, les ongles et les oreilles</p> <p>8.5. aider à s'habiller, à se déshabiller</p> <p>8.6. conduire au réfectoire, dans les classes,...</p> <p>8.7. distribuer les médicaments dans le respect des prescriptions médicales</p> <p>8.8. nourrir la personne handicapée, l'aider à manger (découper ou mouliner ses aliments, mettre les morceaux dans la bouche, brancher la seringue de la sonde gastrique..)</p> <p>8.9. surveiller le sommeil et réconforter en cas de cauchemar</p> <p>8.10. gérer les états de crises psychologiques et physiologiques et rassurer</p>	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser les techniques de manutention • utiliser les techniques adéquates • connaître et s'adapter aux nouvelles technologies (pex. : appareils pour soulever le handicapé, pour le placer dans la baignoire) • utiliser les techniques adéquates • utiliser les techniques de manutention • respecter les doses prescrites par le médecin • déchiffrer la notice d'accompagnement • tenir compte des dates de péremption • transmettre des informations au médecin • vérifier si les médicaments sont effectivement pris • connaître et respecter la liste des actes médicaux et infirmiers qui ne sont pas de sa compétence • utiliser les techniques adéquates • voir rubrique 2.4 • identifier les signes annonçant les crises, les passages à l'acte • connaître pour chaque malade les soins à donner en
--	---	---

		<ul style="list-style-type: none"> cas de crise maîtriser un minimum du vocabulaire médical cfr. Sécuriser
<p>9. assurer la fonction de prévention : aider le jeune (adolescent, jeune adulte) :</p> <ul style="list-style-type: none"> à apprendre à vivre avec son environnement (famille, école) à se déterminer un projet de vie aider le jeune (adolescent, jeune adulte) à établir son projet éviter au jeune de se mettre en situation de danger utiliser des techniques d'animation en fonction d'un projet éducatif global aider un groupe de jeunes à se déterminer un projet et à élaborer ce projet jusqu'au bout aider les personnes d'un même quartier à vivre en bon voisinage accueillir en urgence des adultes en état de crise et les orienter vers une structure adaptée 	<p>9.1. s'implanter dans un quartier, en cas d'action en milieu ouvert, entrer en relation</p> <p>9.2. écouter les jeunes et établir des relations avec eux</p> <p>9.3. aider un jeune à réaliser un projet pour autant que ce projet soit en accord avec la réalité, les normes sociales, légales, morales communément admises</p> <p>9.4. susciter l'émergence d'un projet : <ul style="list-style-type: none"> pour régler un problème identifié pour permettre l'épanouissement </p> <p>9.5. clarifier le projet, la demande</p> <p>9.6. accompagner le jeune à obtenir l'aide à laquelle il a droit</p> <p>9.7. accompagner le jeune dans des démarches extérieures (juge, famille d'accueil, institution où il va être placé...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> utiliser les techniques appropriées pour se faire connaître par la population (folder, interview, lieu pour faire les devoirs, ...) acquérir une méthodologie relationnelle et pouvoir la transférer à différents publics pratiquer l'écoute active (reformuler, synthétiser, intervenir, réagir avec empathie), analyser pour agir en suite cerner la demande, le projet connaître les limites des normes sociales, légales, morales identifier ces limites dans un projet qui lui est proposé évaluer le rapport à la réalité dialoguer avec le ou les jeune(s) poser des questions pertinentes connaître les différentes institutions sociales et leurs possibilités travailler en réseau avec les différentes institutions sociales (CPAS, centres de guidance, ...) jouer un rôle de médiation entre le jeune et les services

9.8. gérer le groupe de manière à ce qu'il se définisse :

- un ou plusieurs objectifs précis
- les moyens d'y arriver
- la répartition des tâches,

aider le groupe à aller jusqu'au bout du projet

9.9. proposer des activités sur base de besoins identifiés et les mettre en place (action communautaire) et ce, dans le cadre d'une finalité éducative globale

9.10. réunir les informations pour l'éclaircissement de la situation du jeune et chercher avec lui des solutions

9.11. organiser des entretiens avec le jeune, avec la famille, avec le jeune et la famille ... au cours desquels :

- il est effectué un recadrage positif
- il est proposé d'expérimenter d'autres comportements

9.12. résoudre les conflits de voisinage

9.13. accueillir en urgence 24h/24 un adulte en grande difficulté (toxicomane, alcoolique,

- connaître le milieu de vie du groupe de jeunes à qui on s'adresse (famille, quartier, école ...)
- animer un groupe de jeunes
- connaître les activités susceptibles d'être menées à bien par un groupe de jeunes
- s'informer sur les démarches administratives, commerciales ... à mener (autorisation de police, sponsors, ...)

- connaître des exemples de besoins et des activités qui peuvent y répondre
- identifier ces besoins (besoins : organisation de loisirs → activités : vacances ...)
- identifier des besoins nouveaux
- proposer des activités inédites en réponses à ces besoins
- les mettre en place

- s'informer (écoute active)
- ne pas se limiter à relever les symptômes du dysfonctionnement
- analyser la situation en profondeur
- connaître les différentes possibilités existantes en fonction de la situation du jeune (institutions, familles, ...)
- utiliser le réseau

- ne pas se centrer exclusivement sur le jeune
- pouvoir travailler sur la dynamique d'une famille
- avoir des connaissances en matière de droit de la famille et concernant le cadre légal de la politique d'aide à la jeunesse

- adopte un comportement de médiateur

- connaître la psychologie de ces adultes et la manière de les aborder

	<p>malade mental, prostituée et prostituée sans domicile...)</p> <p>9.14. intervenir dans la rue, jour et nuit, pour aider les jeunes ou les adultes en difficulté:</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour répondre à une demande - pour devancer une demande - pour dialoguer, établir une relation <p>9.15. orienter éventuellement un toxicomane, un adulte en difficulté (femme battue, personne âgée désorientée...) vers une structure adaptée à sa situation, à son état</p> <p>9.16. gérer les bagarres en essayant de les prévenir</p>	<ul style="list-style-type: none"> • dialoguer avec ces personnes en difficulté • prendre du recul par rapport à des situation de détresse et de crise (assuétude, overdose) • connaître les services spécialisés fonctionnant en urgence • connaître parfaitement le milieu de la rue, en se faisant aider par des personnes ressources (garçons de café, vendeurs de nuit...) • se présenter • établir une relation de confiance • connaître l'évolution de la législation (minimex de rue...) • pratiquer l'écoute active • ne pas porter de jugement de valeur, accepter d'affronter des situations parfois très éloignées de ses valeurs personnelles • connaître la psychologie des gens de la rue (toxicomanes, prostituées,...) • analyser rapidement la situation de la personne, ses possibilités • connaître les produits et leurs effets (risques d'overdose...) • évaluer le risque d'overdose • connaître les services spécialisés et le type de personnes qu'ils prennent en charge • dialoguer
<p>10. - assurer :</p> <p>➤ le partenariat avec les parents du secteur de l'aide a la jeunesse</p>	<p>10.1. établir, construire une relation privilégiée avec les parents</p>	<ul style="list-style-type: none"> • adopter une attitude de confiance à l'égard des parents, ne pas juger, reconnaître que l'on a des a priori et les gérer • être formé à l'intervention (analyse systémique ...) • connaître les éléments essentiels du droit de la famille et de la jeunesse ; connaître le système

	<p>10.2. s'informer des problèmes de la famille, y être sensibilisé</p> <p>10.3. faire un bilan sur les capacités des parents de reprendre leur enfant</p> <p>10.4. expliquer les raisons du placement; expliquer les objectifs du travail ; faire respecter le cadre contractuel (visites, retours en week-end, contacts, etc.)</p> <p>10.5. amener les parents à réfléchir à la place qu'occupait leur(s) enfant(s) (cas d'enfants négligés, de couple parental en crise ...) et à la place que l'enfant pourrait prendre après sa réinsertion dans la famille</p> <p>10.6. aider les parents à obtenir l'aide à laquelle ils ont droit (logement social, allocations de chômage...)</p> <p>10.7. sensibiliser les parents aux soins d'hygiène et de santé, aux règles d'alimentation, au suivi scolaire, aux relations positives entre parents et enfants (verbaliser une colère légitime plutôt que frapper)</p> <p>10.8. expliquer aux parents les réactions de leurs</p>	<p>institutionnel belge</p> <ul style="list-style-type: none"> • consulter le dossier • gérer un entretien avec la famille • connaître des situations de dysfonctionnement familial (maltraitance, abus sexuel ou inceste, violence intra - familiale et les causes possibles de ces dysfonctionnements) <ul style="list-style-type: none"> • observer, écouter activement <ul style="list-style-type: none"> • utiliser un langage compréhensible par des non spécialistes • comprendre le vocabulaire spécialisé (psychologique, médical, juridique) • procéder avec tact • connaître les rouages de la justice et la situation exacte du jeune <ul style="list-style-type: none"> • gérer un entretien avec la famille <ul style="list-style-type: none"> • connaître les différentes institutions • veiller à ne pas se substituer à eux dans des démarches à effectuer <ul style="list-style-type: none"> • montrer aux parents comment faire, leur expliquer • travailler dans le respect des normes culturelles des parents • respecter les différences, éviter les stéréotypes <ul style="list-style-type: none"> • gérer un entretien avec la famille
--	--	---

<p>➤ Partenariat avec les parents, les conjoints, l'entourage de la personne handicapée, de la personne qui a des problèmes mentaux, des problèmes de dépendance</p>	<p>enfants</p> <p>10.9. établir une bonne relation avec les parents</p> <p>10.10. permettre à la famille de s'exprimer par rapport à leur enfant handicapé (faire le deuil des représentations qu'elle avait de son enfant, exprimer leur culpabilité, leur souffrance, leur rejet) et aider à reformuler un projet nouveau</p> <p>10.11. conseiller les parents, les informer éventuellement à leur domicile afin de les aider à résoudre les difficultés inhérentes au handicap de l'enfant et de favoriser le développement optimal de celui-ci dans son cadre naturel de vie</p> <p>10.12. amener la famille à reconnaître à la personne handicapée des compétences, des possibilités d'évolution, de changement et des capacités d'expression et de créativité; à ne pas la sous-estimer ni la surestimer</p> <p>10.13. amener la famille à se sentir « motrice » des nouveaux apprentissages proposés à la personne handicapée ou tout au moins à collaborer au projet établi, dans le cadre d'un nouveau projet</p> <p>10.14. aider l'entourage à remettre un cadre, des limites à l'intention de leur enfant (adolescent) et faire respecter ce cadre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • connaître la psychologie de l'enfant, de l'adolescent • avoir une attitude positive, considérer que la famille a fait de son mieux • avoir une formation en analyse systémique • ne pas juger les parents qui exprimeraient ces sentiments • connaître les différents services d'aide adaptés au handicap de l'enfant et orienter les parents vers le service adéquat, les différents organismes subsidiaires • connaître les problèmes, les difficultés vécues par les enfants handicapés et les expliquer aux parents en termes compréhensibles • connaître des stratégies éducatives adaptées en fonction du handicap et les expliquer aux parents • argumenter sur base de changements, de progrès réellement observés • argumenter sur base de la connaissance des problèmes spécifiques liés aux différents types de handicaps et les limites qui en découlent en termes de possibilités d'apprentissage • expliquer les objectifs, le travail à réaliser et les possibilités de collaboration de la famille • demander aux parents des informations sur le comportement de leur enfant à domicile • utiliser des techniques de communication
---	---	--

<p>➤ Partenariat avec les parents dans le cadre d'un travail d'éducateur en milieu scolaire</p>	<p>10.15. faire comprendre à l'entourage que le problème du jeune fait partie du dysfonctionnement d'un système plus global</p> <p>10.16. établir, construire une relation privilégiée avec les parents</p> <p>10.17. informer les parents quant au comportement de leur enfant à l'école</p> <p>10.18. répondre à leurs questions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser des techniques de communication • analyser le système qui produit un dysfonctionnement • replacer l'entourage dans un projet positif • respecter la volonté des personnes avant toute intervention • adopter une attitude de confiance à l'égard des parents, ne pas juger, ne pas avoir d'a priori • être formé à l'intervention (analyse systémique ...) • connaître les éléments essentiels du droit de la famille et de la jeunesse ; connaître le système institutionnel belge • dialoguer avec les parents • connaître les éléments essentiels de la législation scolaire
<p>11. communiquer, travailler avec l'équipe</p>	<p>11.1. participer à l'élaboration du projet pédagogique de l'institution, à son évolution, et à son évaluation</p> <p>11.2. s'intégrer dans une équipe professionnelle (psychologue, personnel d'entretien, A.S., médecin, collègues) pour :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • comprendre les textes de base (décret d'aide à la jeunesse ...) et se tenir au courant des changements qui interviennent • détecter les grandes finalités, les objectifs inscrits dans ces textes • déterminer des objectifs de travail adaptés à l'institution de travail • décrire la situation ou les problèmes • apporter ses observations • apporter des éléments d'analyse, poser des

	<ul style="list-style-type: none"> - déterminer des objectifs - définir des stratégies visant à atteindre ces objectifs - évaluer le travail accompli <p>11.3. intervenir de manière cohérente par rapport aux autres intervenants de la même discipline ou de disciplines différentes</p> <p>11.4. participer à la décision d'accepter ou non la prise en charge d'un jeune, d'un adulte, d'exclure un jeune</p> <p>11.5. participer à des réunions avec les délégués (aide à la jeunesse, directeur), les parents, le jeune avec pour objectif d'établir un contrat dans lequel chaque partie précise ses engagements</p> <p>11.6. participer aux réunions spécifiques du type d'institution à laquelle on appartient</p> <p>11.7. animer les réunions d'équipe</p>	<p>hypothèses, participer au travail collectif d'analyse</p> <ul style="list-style-type: none"> • accepter les idées des autres et pouvoir en discuter • définir des objectifs dans le cadre du projet de l'institution • définir des stratégies adaptées à la situation et réalistes • évaluer dans quelles mesure les stratégies mises en place ont été efficaces et les objectifs poursuivis atteints • réajuster éventuellement les objectifs et les stratégies proposées • conserver un sens critique <ul style="list-style-type: none"> • comprendre parfaitement les stratégies décidées en équipe • s'obliger à les respecter • connaître les objectifs ou les stratégies des autres intervenants pour articuler son travail sur le leur <ul style="list-style-type: none"> • tenir compte du projet de l'institution à laquelle on appartient • s'informer au sujet de l'enfant • s'informer au sujet du programme qui est prévu pour cet enfant • effectuer l'entretien préliminaire <ul style="list-style-type: none"> • connaître le dossier, les missions de chacun, la loi, les recours, ... • préparer la réunion, prendre des notes • présenter une situation de manière succincte <ul style="list-style-type: none"> • connaître le dossier, la loi... • préparer la réunion, prendre des notes • présenter une situation de manière succincte <ul style="list-style-type: none"> • présenter des compétences d'animateur : diriger une
--	--	--

	<p>11.8. transmettre les informations aux collègues qui prennent le relais (cahier relais ...), lire les informations transmises par les collègues et y répondre</p> <p>11.9. établir et maintenir les contacts avec le ou les intervenants extérieurs à l'institution (avocat, conseiller de l'aide à la jeunesse, délégué, juge, médecin, service de santé mentale ...)</p> <p>11.10. parler en équipe de son vécu professionnel, de la frustration liée aux résultats peu tangibles et parfois négatifs (interview)</p>	<p>réunion, insister sur les points de décision, sur les tâches à accomplir</p> <ul style="list-style-type: none"> • distinguer l'essentiel de l'accessoire • connaître le dossier, les missions de chacun, la loi, les recours, ... • gérer son stress • prendre du recul par rapport aux pratiques quotidiennes
<p>12. S'auto - analyser</p>	<p>12.1. évaluer son action</p> <p>12.2. percevoir ses limites</p> <p>12.3. poser un regard de recul sur son travail, sur son propre fonctionnement, accepter d'être supervisé</p> <p>12.4. diagnostiquer ses besoins en formation continue</p>	<ul style="list-style-type: none"> • faire la distinction entre son histoire personnelle et celle des jeunes qu'il accompagne • se poser régulièrement la question de la pertinence des comportements, des stratégies habituellement mises en place • être conscient de ses limites (ne pas croire au miracle) • être conscient qu'il y a une limite à l'investissement personnel • prendre de la distance sur le plan affectif • décrire les caractéristiques de son activité de manière objective • accepter d'être supervisé par un observateur extérieur référent (superviseur ou intervieweur) • diagnostiquer les manques par rapport à une situation précise

		<ul style="list-style-type: none"> • vouloir évoluer • chercher les moyens de formation
13. respecter la déontologie, le secret professionnel	<p>13.1. travailler dans les limites de sa profession</p> <p>13.2. appliquer le droit au respect de la vie privée (secret professionnel)</p> <p>13.3. ne pas dénigrer ses collègues, les jeunes dont on est responsable</p> <p>13.4. respecter les règles d'éthique dans les rapports avec la personne handicapée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • connaître les actes qui relèvent de sa profession et ceux qui en sont exclus (ne pas se substituer au psychologue) • connaître ce qui relève de la vie privée • distinguer dans la vie quotidienne la limite qui détermine la vie privée • faire preuve de discipline • connaître l'essentiel de la législation du travail, du statut des travailleurs, des instances représentatives du personnel, du règlement de travail • respecter le devoir de réserve et le secret professionnel
14. organiser et planifier	14.1. établir le planning des activités	<ul style="list-style-type: none"> • inventorier toutes les tâches à effectuer au cours de la journée, de la semaine • décider des priorités • établir une chronologie des différentes activités
15 assurer la fonction administrative	<p>15.1. établir le dossier du jeune : (collecter des données)</p> <p>15.2. rédiger les rapports, les P.V. des réunions, remplir les agendas, remplir les registres d'absences, compléter certains documents (en</p>	<ul style="list-style-type: none"> • connaître les circulaires relatives à ce domaine • cerner les éléments pertinents et de les articuler pour avoir une vision globale et systémique • rédiger correctement • écrire sans faute • lire et comprendre tout type de document propre au secteur

	cas d'accident), certains formulaires (allocations familiales,...)	
	15.3. utiliser l'outil informatique	<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser les fonctions courantes d'un logiciel de traitement de texte